

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 36	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 1
--	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	-------------------

Date de convocation : 27 octobre 2015

Vote(s) pour : 28  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 9

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 2 novembre 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

#### Point n°2015-11-02-BD-12 :

**Soutien à la création du Centre pilote "La main à la pâte" au sein du centre satellite de la Maison pour la Science en Lorraine - site de l'ESPE de Montigny-lès-Metz/Metz.**

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la demande formulée par l'Université de Lorraine – Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE),

VU le Budget Primitif 2015,

CONSIDERANT que l'Enseignement Supérieur et la Recherche constituent un vecteur fort du développement économique du territoire et de son rayonnement,

CONSIDERANT que l'Université de Lorraine au travers de sa composante ESPE est porteur du projet de création d'un Centre Pilote « La main à la pâte » et que celui-ci contribue au développement de l'Enseignement des Sciences, à l'orientation des jeunes vers les études scientifiques,

CONSIDERANT que le réseau des Centres pilotes "La main à la pâte" constitue en outre une opportunité pour inscrire Metz Métropole dans le réseau national et la dynamique régionale de l'opération *La Main à la pâte*,

CONSIDERANT qu'il constitue un nouvel outil de promotion de la culture scientifique et technologique sur le territoire,

CONSIDERANT qu'il contribue à renforcer le lien de la science et de la recherche dans le projet éducatif du jeune public de Metz Métropole et, plus globalement, avec la population de l'agglomération messine,

DECIDE de soutenir le projet d'installation du centre pilote dans l'ESPÉ de Metz-Montigny-lès-Metz au sein de l'Université de Lorraine par une subvention de 12 920 €,

DECIDE que cette subvention sera versée sur la base d'un rapport moral et financier communiqué avant fin 2015 et attestant de la mise en œuvre du projet d'aménagement,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour extrait conforme  
Metz, le 3 novembre 2015  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

## BORDEREAU D'ENVOI

### Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
**PREFECTURE DE LA MOSELLE –**  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 2 novembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 9.1</b> – Plateau de Frescaty – Convention EPFL : deuxième phase de démolition. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 9.2</b> – Plateau de Frescaty – Convention EPFL : études environnementales. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 10</b> – Attribution de subventions "Développement économique". <i>Annexe</i> : Tableau des subventions accordées.	1 1	
<b>Point 11</b> – Subventions colloques et demandes exceptionnelles. <i>Annexe</i> : Enseignement supérieur. <i>Annexe</i> : Vie étudiante. <i>Annexe</i> : Demande exceptionnelle.	1 1 1 1	
<b>Point 12</b> – Soutien à la création du Centre pilote "La main à la pâte" au sein du centre satellite de la Maison pour la Science en Lorraine.	1	
<b>Point 13</b> – Signature d'une convention d'objectifs et de moyens dans le cadre du partenariat financier pour 2015 avec ICN Business School. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 14</b> – Appui au laboratoire APEMAC Metz de l'Université de Lorraine pour la création d'un Centre Universitaire de Psychothérapie à Metz – Centre Pierre Janet.	1	
<b>Point 15.1</b> – Soutien au projet de recherche SIMCA2 du LGIPM. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 15.2</b> – Projet ImpactE : affectation de l'AP au titre des exercices 2016 et 2017.	1	
<b>Point 16</b> – Création de l'Institut de l'Autonomie : Projet de Préfiguration.	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 10 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 3 novembre 2015  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

